

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

autorisation environnementale du projet de microcentrale hydroélectrique le Lignet 2 et de régularisation de l'aménagement sur la rivière le Versoud, sur la commune de La Rivière, par la SARL Electron Bleu

Par arrêté préfectoral n° 38-2018-101-DDTSE01 du 11 avril 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 23 jours, est prescrite du 22 mai 2018 au 13 juin 2018 – 11h30.

Au terme de la procédure, peut être adopté par un arrêté préfectoral, au titre du code de l'environnement, une autorisation environnementale ou refus, au titre de la loi sur l'eau. L'autorité compétente pour prendre cette décision est le Préfet de l'Isère.

Mme Florence GUYARD-BOUTEILLER, a été désignée commissaire enquêtrice sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête.

Elle sera présente, en mairie de La Rivière pour y recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, les jours et heures suivants :

le mardi 22 mai 2018, de 14h30 à 17h30

le jeudi 31 mai 2018, de 14h30 à 17h30

le mercredi 13 juin 2018, de 08h30 à 11h30

Pendant toute la durée de l'enquête publique, seront déposés en mairie de La Rivière et accessibles aux jours et heures d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance, l'ensemble des pièces du dossier présenté à l'enquête en version papier. Sont joints notamment au dossier d'enquête l'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le registre d'enquête où chacun peut consigner ses observations.

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie de La Rivière,
- reçues par la commissaire enquêtrice sous forme écrite ou orale aux lieux, jours et heures fixés ci-dessus,
- adressées par courrier à la commissaire enquêtrice à la mairie de La Rivière, siège de l'enquête – 327 rue du Baron 38210, en mentionnant « Enquête publique Microcentrale hydroélectrique Lignet-2 - à l'attention de la commissaire enquêtrice »,
- transmises par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-se-observations-ep-e5@isere.gouv.fr jusqu'au 13 juin 2018 à 11h30.

L'ensemble des pièces du dossier pourront être consultées sur le site internet des services de l'État en Isère ainsi que toutes les observations et propositions du public : www.isere.gouv.fr/Publications/Consultations-enquetes-publiques/Avis-d-enquetes-publiques

Toute personne peut s'adresser au responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées : SARL L'Électron Bleu - 840A Chemin des Cheminots 26800 Etoile – Tél 0787509796. Ainsi qu'obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de l'Isère – D.D.T. de l'Isère - Service Environnement – 17 Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairie de La Rivière, et sur le site des services de l'État en Isère.